



Ordonnance de télécom CRTC 2006-160

Ottawa, le 23 juin 2006

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
La Cie de Téléphone de Courcelles Inc.	27	le 19 mai 2006
Kenora Municipal Telephone System	40 40A	le 28 avril 2006 le 24 mai 2006

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>